

Imprimé par P. DELAUP, et publié tous les jours, rue St-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 272.

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI, 10e SEPTEMBRE 1828.

Vol. II.

Conditions de l'abonnement... On peut s'abonner également à l'année... On s'abonne à la paroisse St-Charles...

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge... FABRICA de Sombreros finos de paille...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Vente par le Marshall... Un emplacement N° 5 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Cour du premier District Judiciaire... Un emplacement N° 12 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Cour du premier District Judiciaire... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

POUR LE BAYOU SARAH, La Fausse Rivière, Baton Rouge, Plaquemine...

Propriété à vendre à l'amiable. Le Jardin d'agrément et ses dépendances, au faubourg de la Course...

AVIS aux Caboteurs, Pêcheurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat... Le Fermier prévient ceux qui trafiquent...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

CHAPEAUX BLANCS, de castor... NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma...

ONT l'honneur de prévenir Messrs. les habitants et tous les propriétaires de bateaux à vapeur...

CHANGEMENT DE DOMICILE. BALNS ROMMAGATOIRES. M. RENOU, Docteur en Médecine...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

SUCRE - 69 beaux sacs sucre de l'Attakapas... BRURRE - En débarquement du bateau à vapeur Jubilee...

REPOSET DU VÉRITABLE REMÈDE DE LE ROY TENU PAR M. NICHOUD... ANOÏEN Dépot de l'indispensable Remède...

ARRIVE' par la Rouleuse, un grand navire hollandais... VIN DE BORDEAUX. Excellent Vin de Bordeaux...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

NOTICE - The Subscriber appointed by the Court of Probates... Constitution et Réglemens de la Congrégation Israélite...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...

ÉTAT DE LA LOUISIANE - Un emplacement N° 11 dans l'Etat N° 58... Un emplacement N° 10 dans l'Etat N° 58...